

APPEL D'OFFRES NATIONAL

APPEL D'OFFRES POUR LES MARCHES DE FOURNITURE

Pour les projets financés par le Ministère fédéral de la
Coopération économique (BMZ) à travers la banque
d'Allemande Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)

Pour les procédures nationales d'appel d'offres en une
étape et à enveloppe unique (AON)



Invitation aux Appels d'Offres

Pays : REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Titre du Projet : Sécurité alimentaire et exploitation durable des ressources naturelles dans la zone tampon de la réserve de faune à okapi RFO à Mambasa

Identifiant de la KfW : 511618

Projet N°: COD 1141-19 (001042)

Date de publication : 12 Aout 2024

Date de fin : 20 septembre 2024 à 00h00 CET

No d'AON : AO-COD-MAMB-002-01-2024_COD 1141-19 / GIAP_I_(BMZ_2012_67_145)

1. Dans le cadre de ses projets, l'ONG Welthungerhilfe (WHH) à travers le financement de la KfW Bankengruppe, qui a obtenu un don par le BMZ, et l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) ont conclu un contrat de financement pour le Projet Global « Gestion Intégrée des Aires Protégées I » ; (GIAP I) n° BMZ 2012 67 145 dans les Zones périphériques du Parc National de Lomami (PNL) et de la réserve de faune à Okapi, Mambassa (RFO).
2. Par le présent Avis d'Appel d'Offres l'ONG Welthungerhilfe invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires éligibles à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour l'Achat des machines des transformations des produits agricoles à distribuer à la population locale riveraines dans la zone tampon de la RFO à Mambasa
3. L'Autorité Contractante, l'ONG allemande WHH en tant que Maître d'Ouvrage Délégué, sollicite des offres numériques - via sa plateforme « e-tender » - de la part des soumissionnaires éligibles pour la fourniture des machines suivantes :
 - Décortiqueuse a riz (SB 30) + moteur d'entrainement Diesel 22CV avec ses accessoires.
 - Broyeur de maïs et manioc + moteur d'entrainement Diesel 22CV avec ses accessoires.
 - Egraineuse Maïs + Moteur d'entrainement Diesel 18 CV avec ses accessoires.
 - Presse à huile palme + filtre à huile et Moteur d'entrainement avec ses accessoires.
 - Machine de fabrication des nourritures concentrées des porcs et de lapin avec Moteur d'entrainement avec ses accessoires.
 - Machine presse à huile palmiste avec Moteur d'entrainement avec ses accessoires.
 - Broyeur noix de palme (Concasseur de noix de palme) avec Moteur d'entrainement avec ses accessoires.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet via notre plateforme de passation de marché en ligne « etender » voir ci-dessous le point N°2.

5. Les soumissionnaires intéressés à s'enregistrer pour concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses et numéros ci-après :
- benjamin.neusel@welthungerhilfe.de, numéro Tél +243 834 848 807
 - eric.banzi@welthungerhilfe.de , numéro tél : Tel +243 999055784

Notez que Toutes les questions en rapport avec l'offre ne seront seulement répondues qu'à travers le portail E tender dans sa partie Messagerie ou Forum Questions – Réponses.

6. *Méthodes de soumission* : Les propositions devront être soumises à travers la nouvelle plateforme de la WHH « eTender » sur laquelle tous les appels d'offres sont publiés et traités obligatoirement en ligne et doivent être postées au plus tard le 20 septembre 2024 à 00h00 CET, soit 30 jours ouvrable après la publication de l'appel d'offres ;
7. Le lieu de livraison est à dans le territoire de Mambasa, Province de L'ITURI en République Démocratique du Congo, axe Mambasa – Nduye
8. Toutes les offres, les questions de compréhension doivent être faites en ligne sur la même plateforme eTender. Les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres avant le délai de clôture via le lien suivant :

<https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe> pour vous inscrire, télécharger le DAO et traiter vos propositions financières en suivant les instructions de eTender (voir guide rapide pour le fournisseur en annexe 1).

9. Les offres devront être soumises au plus tard le 20 septembre 2024 à 00h00 (CET).
10. Les offres seront ouvertes par le comité de passation de marché en ligne (comité restreint d'ouverture et d'analyse) le 24 septembre 2024 à 10h00 CET.
11. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans les Directives pour la Passation des Marchés de Prestations de Conseils, Travaux de Génie Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération financière avec des Pays Partenaires (<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/CF-Directives-pour-la-Passation-de-March%C3%A9s-2023-FR.pdf>) et ouvert à tous les soumissionnaires tels que définis dans les Règles.
12. Les exigences en matière de qualifications sont :
- a) Capacité/délai de livraison
 - b) Expériences et capacités techniques

Expérience générale a livré les machines des transformations :

- Conformité aux exigences relatives aux caractéristique techniques (un Soumissionnaire ayant proposé une offre avec les caractéristiques techniques conformes Aux spécifications techniques)

- Preuve d'avoir livré les machines des transformations dans une des provinces de la République Démocratique du Congo, (Soumissionnaires qui sera en mesure de prouver la livraison, le montage et la formation des équipes utilisateurs des machines des transformations en RDC, à travers la transmission de (02) Bon de commande ou Contrats d'acquisition).
 - Preuve de la qualité des machines des transformations (un soumissionnaire ayant présenté les contacts de deux (2) anciens clients, pour vérification qualité (Nom, Adresse, Email, Téléphone).
 - Pièces de rechanges, le Soumissionnaire doit confirmer la disponibilité des pièces de rechange pour toutes les machines proposées.
13. Le soumissionnaire doit télécharger sur etendre les documents suivants en accompagnement de son offre. Si un ou plusieurs de ces documents manquent ou sont non-conformes, le candidat retenu sera demandé par l'Autorité contractante de les fournir dans un délai de 15 jours. Si les documents ne sont pas fournis à temps ou s'ils sont non-conformes, l'offre sera finalement rejetée :

1. Formulaire de soumission de l'offres, dûment Rempli et signé, (Annexe A)
2. Déclaration d'engagement dûment signée, (Annexe B)
3. Formulaire Antécédent en matière de non – Exécution des Contrat (Annexe C)
4. Formulaire de la situation et performances financières (Annexe D)
5. Déclaration de conformité fiscale (Annexe E)
6. Formulaire Pieces de rechange (Annexe F)
7. Formulaire d'expérience (Annexe G)
8. Formulaire de Pre-qualification WHH (Annexe H)
9. Présentation de la copie Identification National – ou équivalent
10. Présentation de la copie RCCM ou équivalent
11. Présentation Copie Attestation Fiscale à jours
12. Présentation Affiliation CNSS ou équivalent
13. Présentation de Relevée d'identité Bancaires (RIB),
14. Présentation des Comptes audités des trois dernières années, certifié par un cabinet d'audit reconnu, (2021, 2022 et 2023),

N.B :

- Dans l'offre tous les documents bancaires doivent être en original et les autres documents en original ou en copie légalisée conforme.
- Pour les groupements d'Entreprises, les pièces 3,4,5,9 et 10 doivent être fournies par chaque Entreprise membre du groupement.

L'omission de soumettre les documents listés ci-dessus entrainera le rejet automatique à la compétition

Benjamin Neusel

Fait à Goma, le 12 aout 2024
Welthungerhilfe (ex AAA)



COOPERATION FINANCIERE ALLEMANDE AVEC REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO

Projet pour la Sécurité alimentaire et exploitation durable des ressources naturelles dans
la zone tampon de la réserve de faune à okapi RFO à Mambasa

GIAP I. « Gestion intégrée des aires protégées »

Aout 2024

APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR FOURNITURE DES MACHINES DES
TRANSFORMATIONS DES PRODUITS AGRICOLES

Numéro de référence de l'appel d'offres : AO-COD- MAMB - 002-01-2024_COD 1141-
19 / GIAP_I_(BMZ_2012_67_145)

N° de Reference Portail eTender : 373464
N° d'appel d'offres KfW : GIAP_I_(BMZ_2012_67_145) _WHH_DAO
Machine_2024_12_aout _RFO

Maître d'Ouvrage : WELTHUNGERHILFE/AGRO ACTION ALLEMANDE
Avenue la Corniche, n° 170,
Quartier les Volcans
Commune de Goma, Ville de Goma.



Déclaration de conformité fiscale : attestation obligatoire pour les personnes moralesError! Bookmark not defined.
Formulaire Pièces de rechangeError! Bookmark not defined.
Formulaire d'Expérience.....Error! Bookmark not defined.
Pre-Qualification du fournisseur.....Error! Bookmark not defined.

Introduction

L'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) a conclu un contrat de financement à travers la Banque de crédit pour la reconstruction Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW) qui est une institution de droit Public Allemande), pour le Projet Global « Gestion Intégrée des Aires Protégées I » ; (GIAP I) n° BMZ 2012 67 145 dans les Zones périphériques du Parc National de Lomami (PNL) et de la réserve de faune à Okapi (RFO). Ce projet est implémenté par l'ONG Welthungerhilfe (WHH).

Une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée aux paiements au titre du (des) contrat(s) pour l'Achat des machines des transformations des produits agricoles à distribuer à la population locale riveraines de la réserve de faune à Okapi (RFO).

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, l'ONG Welthungerhilfe sollicite des Offres sous pli fermé sur E-tender de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture les machines des transformations, service d'installations et formation des utilisateurs

Ce processus de passation de marchés sera mené conformément à la méthode de passation de marchés contenue dans le manuel de passation de marchés de la WHH, les lignes directrices de la KfW pour la passation de marchés de services de conseil, de travaux, d'installations, de biens et de services autres que de conseil dans le cadre de la coopération financière avec les pays partenaires, version janvier 2019, 1. mise à jour en janvier 2021 (disponible sur le lien suivant) : <https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/CF-Directives-pour-la-Passation-de-March%C3%A9s-2023-FR.pdf> et les procédures décrites dans la partie 1 : Procédures d'appel d'offres.

Le calendrier prévu pour ce marché (sous réserve de modifications) est le suivant :

| Activité | Date et heure |
|--|----------------------------------|
| Publication dans le GTAI | N/A |
| Publication dans le Mediacongo | 12 aout 2024 |
| Publication de l'appel d'offres sur le portail électronique de l'UE | 12 aout 2024 |
| Date de clôture de l'appel d'offres (après la date de clôture de l'appel d'offres, le système ne permet pas le téléchargement d'autres documents | 20 septembre 2024, à 00 h 00 CET |
| Date limite pour les questions de clarification | 17 septembre 2024 à 17 h 00 CET |
| Date limite des réponses aux différentes questions | 18 septembre 2024 à 17 h 00 CET |
| Ouverture des offres | 24 septembre 2024 à 10 h 00 CET |
| Processus d'évaluation | 24 au 27 septembre 2024 |
| Analyse du résultat d'attribution du marché par la KfW et demande de Non-objection. | Du 30 au 11 octobre 2024 |
| Signature du contrat | 18 octobre 2024 |
| Début de la livraison des marchandises | 31 janvier 2025 |

Un ensemble complet de documents d'Appel d'offres est disponible pour les Soumissionnaires intéressés à travers le portail [E-Tender](#) et sur le site internet Media Congo [mediacongo.net](#).

Chaque soumissionnaire doit d'abord s'inscrire en tant que soumissionnaire sur le portail E-tender pour pouvoir participer à cet appel d'offres. Une fois inscrit, le soumissionnaire peut télécharger tous les documents et répondre à toutes les questions qui se trouvent dans le portail E-tender.

Tous les offres seront soumis dans le portail E-tender. Aucune offre ne sera acceptée par WHH, si celle-ci n'a pas été postée sur la plateforme E-Tender (voir procédure d'enregistrement annexe 1).

Participation : Cet appel d'offres est ouvert à égalité de conditions aux fournisseurs éligibles et légalement enregistrés en République Démocratique du Congo, avec des permis de travail en République Démocratique du Congo et ayant une expérience avérée dans les domaines de fourniture et installation des machines des transformations Agricole.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : 60 jours

Politiques et directives imposées par les donateurs.

Les procédures d'acceptation des offres et de conclusion des marchés appliquées par WHH par suite du lancement de cet appel d'offres, ainsi que l'établissement des modalités de sélection des offres et les modalités des marchés, sont basées sur celles imposées par les donateurs ou édictées dans le politique de passation de marchés de WHH. On rappelle aux fournisseurs qui préparent une offre que WHH et ses donateurs ont pour principe directeur d'optimiser au maximum leurs dépenses. Dans la mesure du possible, les soumissions sont sollicitées en régime de concurrence et en toute transparence. Tous les prix font l'objet d'un examen minutieux et (ou) d'une vérification formelle. Nonobstant toute autre disposition de cet appel d'offres, et dans tous les cas où il le juge nécessaire afin d'optimiser ses dépenses, WHH se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter toute offre ou d'en négocier les modalités.

PARTIE I

La partie I, intitulée « Procédures et directives relatives à la présentation des offres », ne fait pas partie des ententes de sélection ni des marchés octroyés. Elle vise uniquement à renseigner les fournisseurs potentiels.

1.0 Définitions et intitulés.

La terminologie utilisée dans cette partie prend le sens précisé dans la section Définitions de la partie II intitulée « Modalités du contrat ». À moins d'être précisé autrement dans cet appel d'offres, toutes les durées indiquées sont en jours civils consécutifs. Les mots « appel d'offres » employés dans ce document désignent celui-ci dans son ensemble, y compris les pièces jointes. Tous les intitulés figurant dans le texte de l'appel d'offres, les sont pour des fins de référence seulement et ils ne modifient, ne limitent ni n'annulent en rien le contenu des dispositions.

1.1. Frais de préparation des offres.

Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse à Cet appel d'offres. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du



risque et des frais. WHH n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins. De même, WHH n'exige aucunement des frais à l'occasion du dépôt des appels d'offres.

1.2. Examen de l'appel d'offres.

Les fournisseurs potentiels ont l'entière responsabilité d'examiner minutieusement toutes les modalités de cet appel d'offres et de s'y conformer pleinement. Les fournisseurs potentiels qui refusent d'agir ainsi en assumant pleinement le risque et les frais. Toute ambiguïté ou toute incohérence apparente entre les dispositions de cet appel d'offres ou entre celles-ci seront résolues au détriment du prestataire s'il omet de demander des clarifications avant la sélection de son offre.

1.3. Probité et déontologie.

Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, WHH s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement prohibées et ne sont, par conséquent, pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation (voir annexe 2 - Code de Conduite WHH et ; annexe 3 Code de Conduite KFW, son donateur).

1.4. Langue.

Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offres, ainsi que toute correspondance associée à celui-ci, doivent être rédigés en français.

1.5. Etablissement des prix

Les prix resteront fermes et fixes durant toute la durée du marché, au regard de la validité de l'offre. Les prix doivent être nets c'est-à-dire inclure le transport du dépôt du fournisseur à celui de WHH y compris le chargement et déchargement ainsi que toutes taxes confondues que les soumissionnaires pourraient éventuellement supporter auprès différents services étatiques.

1.6. La monnaie de règlement

La monnaie de règlement est le Dollars Américains (USD)

1.7. Modalité de paiement

Le paiement sera effectué par virement sur le compte dont le Fournisseur indiquera les coordonnées dans ses relevés d'identités bancaires.

Ce paiement sera basé sur la présentation de la facture du bon de livraison de bien signé entre les deux parties, un rapport d'installation, un rapport des essais des fonctionnements et des formations des utilisateurs validé par les deux parties.

1.8. Demandes de renseignements.

Les demandes doivent être envoyées directement par courriel au Responsable d'approvisionnement à l'adresse Benjamin.Neusel@welthungerhilfe.de, en copie, Eric.Banzi@welthungerhilfe.de, du 12 aout au 17 septembre 2024. WHH n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

2.0. Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence

2.1. Appel d'offres.

Cet appel d'offres constitue une invitation lancée à tous les fournisseurs potentiels ayant les capacités technique et financière à soumettre des offres visant les biens spécifiés dans ce document. Il est constitué d'une Page de couverture (1), de la Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres (2), de la Partie II - Modalités du contrat (3), de la Partie III – Spécifications Techniques (4), des différentes annexes :

- ✓ L'annexe A - Formulaire de soumission de l'offre
- ✓ L'annexe B - Déclaration d'engagement KfW
- ✓ L'annexe C - Formulaire Antécédent en matière de non – exécution des contrats
- ✓ L'annexe D - Formulaire de la situation et performances financières
- ✓ L'annexe E - Déclaration de conformité fiscale : attestation obligatoire pour les personnes physiques
- ✓ L'annexe F - Formulaire Pieces de rechange
- ✓ L'annexe G – Formulaire d'expérience
- ✓ L'annexe H - Formulaire de Préqualification WHH

Toutes ces parties figurent à l'appel d'offres et en font partie intégrante.

2.2. Format et contenu des offres.

Toutes les offres doivent être remises sous forme écrite, rédigées en français, signées et datées par un employé autorisé par le soumissionnaire (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées). Les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de soumission des offres figurant à l'Annexe A de cet appel d'offres. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit comprendre tous les renseignements exigés. (Remarque : Dans l'éventualité d'une variation entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire a préséance et le total est corrigé en multipliant le prix unitaire par la quantité précisée). Le Formulaire combine la proposition technique et la proposition financière en un même document.

2.3 Validité des offres

Les offres sont valables durant au moins cent vingt (120) jours suivant la date limite de présentation des offres.

2.4. Ouverture des offres

Les offres ne seront pas ouvertes publiquement par l'entité adjudicatrice. Les offres seront ouvertes par une commission d'appel d'offres dûment instituée par l'entité adjudicatrice.

2.5. Critères d'éligibilité

Vous devez répondre aux critères suivants pour pouvoir participer aux marchés publics :

1. Avoir la capacité juridique de conclure un contrat ;
2. Ne pas être insolvable, en redressement judiciaire, en faillite, en liquidation où faire l'objet d'une procédure judiciaire pour l'une de ces raisons ;
3. Avoir rempli ses obligations en matière de paiement des impôts et des cotisations de sécurité sociale ;
5. N'avoir pas fait l'objet d'une suspension par le WHH République Démocratique du Congo, ses Partenaires ou le Gouvernement de la République

Démocratique du Congo.

2.6. Méthodologie et critères d'évaluation

L'évaluation des offres soumises en réponse à cet appel d'offres sera effectuée par une commission ad-hoc composée de membres de WHH. Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire au formulaire à l'Annexe A et les documents joints à l'Appel d'Offre. (Contrôle Administratif, proposition technique et Financière) Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur base des critères édictés dans cet appel d'offres, et ne souffriront d'aucune ingérence extérieure. La commission sera souveraine. L'évaluation des offres par la commission est effectuée au moyen d'un processus à trois étapes telles que décrit ci-dessous :

a) Etape 1 : Contrôle administratif :

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à WHH de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO. Les mentions ci – après seront utilisées : si le document présenté est bon, la mention = Oui, et si non, la mention = Non

Seuls les soumissionnaires ayant présenté la totalité des documents (100 %), seront admis à l'évaluation technique.

| # | Documents/éléments requis | Mention |
|----|---|---------|
| 1 | Formulaire de soumission de l'offres, dûment Rempli et signé, (Annexe A) | |
| 2 | Déclaration d'engagement dûment signée, (Annexe B) | |
| 3 | Formulaire Antécédent en matière de non – Exécution des Contrat (Annexe C) | |
| 4 | Formulaire de la situation et performances financières (Annexe D) | |
| 5 | Déclaration de conformité fiscale (Annexe E) | |
| 6 | Formulaire Pieces de rechange (Annexe F) | |
| 7 | Formulaire d'expérience (Annexe G) | |
| 8 | Formulaire de Pre-qualification WHH (Annexe H) | |
| 9 | Présentation de la copie Identification National – ou équivalent | |
| 10 | Présentation de la copie RCCM ou équivalent | |
| 11 | Présentation Copie Attestation Fiscale à jours | |
| 12 | Présentation Affiliation CNSS ou équivalent | |
| 13 | Présentation de Relevée d'identité Bancaires (RIB), | |
| 14 | Présentation des Comptes audités des trois dernières années, certifié par un cabinet d'audit reconnu, (2021, 2022 et 2023), | |

b) Etape 2 : Evaluation Technique :

La deuxième étape examinera la compétence technique du soumissionnaire (« proposition technique ») Selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- Conformité aux exigences relatives aux spécifications techniques, pour que WHH puisse Établir qu'une offre est conforme, ses caractéristiques techniques doivent être conformes aux spécifications techniques de la partie III.
- Capacité à livrer les machines des transformations à Mambasa, Province de L'ITURI, axe Mambasa – Nduye.

Pour que WHH puisse établir qu'un soumissionnaire est capable de délivrer ces machines des transformations à Mambasa, Province de L'ITURI, axe Mambasa – Nduye, ce dernier doit donner dans son offre toutes les indications permettant d'évaluer la maîtrise du processus.



- Preuve de la qualité des machines des transformation "Catalogues des spécification techniques"

Les soumissionnaires doivent démontrer que les machines des transformation proposées sont de la bonne qualité, en indiquant les références des anciens clients ayant utilisés pour témoignages, le document de la garantie de qualité.

Tableau d'évaluation

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à WHH de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO. Les mentions ci – après seront utilisées : si le document présenté est bon, la mention = Oui, et si non, la mention = Non

| N° | Critères d'évaluations | Mention |
|----|---|---------|
| 1 | Conformité aux exigences relatives aux caractéristique techniques (un Soumissionnaire ayant proposé une offre avec les caractéristiques techniques conformes Aux spécifications techniques) | |
| 2 | Preuve d'avoir livré les machines des transformations dans une des provinces de la République Démocratique du Congo, (Soumissionnaires qui sera en mesure de prouver la livraison, le montage et la formation des équipes utilisateurs des machines des transformations en RDC, à travers la transmission de (02) Bon de commande ou Contrats d'acquisition). | |
| 3 | Preuve de la qualité des machines des transformations (un soumissionnaire ayant présenté les contacts de deux (2) anciens clients, pour vérification qualité (Nom, Adresse, Email, Téléphone). | |
| 4 | Pièces de rechanges, le Soumissionnaire doit confirmer la disponibilité des pièces de rechange pour toutes les machines proposées. | |

Toute offre soumise qui ne répond pas aux spécifications techniques sera automatiquement rejetée. WHH organisera une visite d'inspection des soumissionnaires ayant réussis sur l'évaluation technique (pour constater la disponibilité des machines des transformations, ainsi que des pièces des rechanges si le magasin existe.

c) Etape 3 : Evaluation Financière :

Les évaluations des offres financières seront faites sur les prix les plus avantageux. Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- Critère d'évaluation de la proposition financière
 - ✓ 10 % Notation Délai /calendrier de livraison
 - ✓ 80% du prix
 - ✓ 10% pour la garantie et service après-vente inclus dans le devis.

L'évaluation de la qualité du matériel commandé sera conditionnée par l'exécution d'une inspection indépendante positive quantitatif et qualitatif des résultats de l'inspection indépendante préalable au déchargement.

Les points attribués par critère listé seront calculés en fonction de la proportion obtenue à partir des meilleures offres. Les résultats des critères par rapport à la valeur offerte par critère multipliée par 10 afin d'obtenir une échelle de notation par critère entre 1 et 10 points par critère de classement.

Exprimée sous forme de formules, elle indique comment les notes doivent être obtenues de manière transparente et responsable.

Notation du prix par offre évaluée :

$$\text{NP (Notation Prix)} = \frac{\text{Offre le plus bas (meilleur)}}{\text{Prix de l'offre concernée (prix du marché)}} \times 10.$$

Notation du délai de livraison par offre évaluée :

$$\text{ND (Notation Délai)} = \frac{\text{Délai de livraison de la meilleure offre parmi toutes les offres considérées}}{\text{Délai de livraison proposé pour l'offre évaluée}} \times 10.$$

Notation garantie âpre vente

$$\text{5-NG (Notation Garantie)} = \frac{\text{Meilleure garantie offerte parmi toutes les offres considérées}}{\text{La garantie offerte de l'offre évaluée}} \times 10.$$

Welthungerhilfe classera les offres par ordre de priorité comme suit : La note finale par offre évaluée sera obtenue selon l'application de la formule suivante : Notation finale = (ND*10%) + (NP*80%) + (NG*10%). Le score le plus élevé obtenu par offre évaluée est censé gagner le marché.

WHH procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au délai de livraison : Toute offre de délai de livraison inférieure ou égal à 60 Jours obtient une note de 10 points. Toute offre soumise avec un délai de livraison supérieure à 60 jours peut être disqualifiée

Remarque :

Au cours du processus d'évaluation, Welthungerhilfe se réserve le droit de prendre en compte la qualité de la marque des machines proposées en plus du meilleur prix proposé !

Les dossiers de soumission accompagnés de ce document signé et daté doivent être téléchargés en ligne avant la date limite de soumission indiquée ci-dessus à travers notre portail web d'approvisionnement ci-dessous au plus tard le 20 septembre 2024 à 00h00 CET.

<https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe>

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu le score total le plus élevé à la troisième étape.

2.7 Modification ou retrait d'offres

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par notification écrite via le portail d'approvisionnement EU-Supply avant la date limite de soumission du dossier d'appel d'offres. Aucune offre ne peut être modifiée après cette date limite. Les retraits doivent être inconditionnels et mettront fin à toute participation à la procédure d'appel d'offres.

Aucune offre ne peut être retirée dans l'intervalle entre la date limite de dépôt et d'ouverture des offres et l'expiration de la période de validité des offres. Toute correction d'information doit être explicite et doit être confirmée par l'intermédiaire de la plateforme EU-Supply par e-mail/messagerie. Pour laisser aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte l'amendement dans la préparation de leurs offres, WHH peut, à sa discrétion, reporter la date limite de la remise des offres.

2.8. Négociation itérative ou subséquente au lancement de l'appel d'offres.

Aucune négociation ne sera menée avec les fournisseurs potentiels au sujet des aspects fondamentaux du marché, en particulier au sujet des prix. Néanmoins, WHH se réserve le droit, à sa discrétion, d'exiger des renseignements additionnels de la part des fournisseurs potentiels en vue de clarifier certains aspects des propositions et pour apporter des changements non fondamentaux au marché si celles-ci sont en faveur des projets de WHH.

2.9. Prolongations des dates de validité des offres.

Quand cela s'avère nécessaire et approprié en fonction des circonstances, WHH peut exiger par écrit que les soumissionnaires prolongent la date de validité de leurs offres. Les soumissionnaires qui s'y refuseront verront leur offre disqualifiée. Conformément au paragraphe 2.8 ci-dessous, les soumissionnaires qui accordent une prolongation n'ont généralement pas l'autorisation et n'ont pas besoin de modifier leur offre, mis à part la date de validité.

2.10. Responsabilités.

Pour conclure un marché, les soumissionnaires retenus devront prouver, à la satisfaction de WHH, que leur entreprise est responsable en ce qui concerne la transaction précisément décrite dans cet appel d'offres. Pour être jugée responsable, l'entreprise doit (1) avoir, ou avoir la possibilité d'obtenir, un personnel, des ressources financières, de l'équipement et du matériel adéquats permettant d'exécuter le marché, (2) pouvoir se conformer au calendrier d'exécution imposé ou proposé et (3) démontrer un rendement passé, des principes déontologiques d'affaires et une intégrité satisfaisante. WHH se réserve le droit d'exiger des renseignements additionnels pertinents à cette question à n'importe quel moment avant de sélectionner une entreprise.

2.11. Rejet ou acceptation d'une offre.

WHH n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins coûteuse ou toute autre offre.

Il se réserve le droit d'accepter n'importe quelle offre en tout ou en partie et de rejeter n'importe quelle offre ou toutes les offres. Les offres peuvent être rejetées dans les circonstances suivantes, sans s'y limiter :

- (1) le prestataire n'est pas autorisé à soumissionner en raison de critères imposés par les lois, règlements ou politiques d'approvisionnement des donateurs,
- (2) l'offre n'est pas accompagnée des documents à l'appui précisés dans le Questionnaire,
- (3) l'offre ne répond pas substantiellement aux modalités, aux conditions et aux spécifications de l'appel d'offres
- (4) l'offre n'est pas conforme de manière générale. La décision de l'acheteur au sujet du rejet possible ou effectif d'une offre étant inadmissible ou potentiellement inadmissible ne peut être mise en doute par les fournisseurs dont les offres ne sont pas intégralement recevables.

WHH enverra un avis de sélection au(x) soumissionnaire(s) retenu(s).

WHH n'est pas juridiquement lié par des avis de sélection émis par suite de cet appel d'offres avant qu'un marché ne soit dûment conclu et exécuté avec le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s).

WHH notifiera également le(s) soumissionnaire(s) non retenu(s) par courriel électronique.

PARTIE II : MODALITÉS DU CONTRAT

2.1 Introduction

Les modalités des ententes de sélection et contrats (marchés) conclus par suite de cet appel d'offres seront basées sur le modèle de WHH en conformité aux lois N° 10/010 du 27 Avril 2010 relative aux marchés publics de la RDC au moment de l'attribution. Tous remboursements, paiements d'assurance ou autres paiements seront versés à la RAMBANK (BIC : RAMBCDKI, IBAN : CD48 0510 0051 7201 0071 7005 451, ACCOUNT No : 01007170054), en cas de financement par les fonds du projet, pour le compte du Client, en indiquant soit le numéro BMZ, soit le numéro de contrat KfW comme référence.

Attribution du Marché : il est à noter que l'attribution du marché se fera sous condition d'avoir obtenu l'accord de la KfW au terme d'analyse du dossier.

Modalités des paiements

Paiement CAD (Comptant contre documents) : Le paiement du marché sera effectué par virement bancaire par tranches successives d'avance, dans les 30 jours calendaire suivant la réception de la facture ainsi de rapport de la manière suivante :

- La première tranche de 50% du contrat sera accorder au prestataire dès la livraison des machines sur les différents sites d'installations.
- La deuxième tranche de 40% sera décaissée après les travaux d'installations et formations des bénéficiaires, avec présentation d'un rapport provisoire d'achèvement des travaux qui sera validé par le superviseur de WHH ainsi le bordereau de livraison ;
- La troisième et dernière tranche de 10% sera retenu comme garantie et qui sera payé 60 jours après la remise définitives des machines et formation complète des bénéficiaires, Avec présentation du rapport d'achèvement des travaux qui sera valide par le superviseur des travaux de WHH et le PV de réception définitive.

Veuillez mettre les coordonnées bancaires de votre organisation :

- Relevé d'identité bancaire (RIB)

Numéro de compte (23 chiffres) : _____

Intitulé du compte : _____

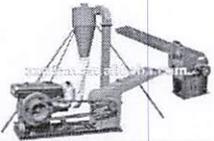
Titulaire du compte : _____

Nom de la banque : _____

Swift code si possible : _____

PARTIE III : TERMES DE REFERENCE

WHH désire conclure un marché avec un fournisseur expérimenté dans la fourniture des machines des transformations des produits agricole. Les spécifications techniques et quantités figure ci-dessous :

| Spécifications techniques | Spécifications techniques demandées | Photos d'illustration |
|---|--|---|
| <p>Décortiqueuse a riz (SB 30) + moteur d'entraînement Diesel 22CV avec ses accessoires</p> | <p>Engelberg avec cylindre axial ou SB 30, Blanchisseuse-polisseuse à rouleaux en caoutchouc de diamètre 222x152,4 mm, avec séparateur Capacité minimum de production 500 – 1000 kg/h,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moteur diesel 22 CV, avec démarreur électrique et/ou manivelle, radiateur et une batterie ayant une puissance suffisante en fonction du moteur, - Châssis pour décortiqueuse et moteur avec coulisses pour tendre les courroies - Cylindre et corps de la décortiqueuse en fonte, les parties métalliques de la décortiqueuse fabriquées en acier inoxydable - Tamis avec trous rectangulaire de 1 x 10 mm et le tamis doit être vibrant à la sortie de graines, <p>Equipé d'un ventilateur d'un diamètre d'environ 150 mm, d'un séparateur cyclone pour les poussières, d'une trémie d'alimentation d'environ 20 Kg de capacité avec une hauteur de 1.4 m.</p> <p>Composition Kit de maintenance <i>Rouleau décortilage de rechange (1), Tamis (2) Bar de dépression (2), Rouleau Emery (1), Tête d'acheminement (1), Bague d'étanchéité (2), Courroie (4), Anneau de garniture (2), Un convoyeur (2), Un cône de polissage (2), Un axe principal de polisseur (2) Caisse à outils (4).</i></p> |  |
| <p>Broyeur de maïs et manioc + moteur d'entraînement Diesel 22CV avec ses accessoires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Broyeur mixte maïs et manioc avec disque moulin capacité minimum de production de 100 à 150 kg/h - 2 tamis en acier inoxydable adapté aux deux types de produire usiner - Moteur diesel 22 CV, avec démarreur électrique et/ou manivelle, radiateur et une batterie ayant une puissance suffisante en fonction du moteur, - Châssis pour Broyeur et moteur avec coulisses pour tendre les courroies <p>Composition Kit de maintenance</p> |  |

| | | |
|---|---|--|
| | <p><i>Courroies (2), Caisse à outils (1), Rouleau Emery (1), Tamis pour Manioc (1), Tamis pour Maïs (1)</i></p> | |
| <p>Egraineuse Maïs + Moteur d'entrainement Diesel 18 CV avec ses accessoires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Moteur diesel 22 CV, avec démarreur électrique et/ou manivelle, radiateur et une batterie ayant une puissance suffisante en fonction du moteur, - Châssis pour Broyeur et moteur avec coulisses pour tendre les courroies - Double cylindre, Capacité 1000kg/h <p><u>Composition Kit de maintenance</u> <i>Courroies (2), Caisse à outils (1)</i></p> | |
| <p>Presse à huile palme + filtre à huile et Moteur d'entrainement avec ses accessoires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Moteur diesel 22 CV, avec démarreur électrique et/ou manivelle, radiateur et une batterie ayant une puissance suffisante en fonction du moteur, - Capacité de production minimum : 200-300 kg/h Humidité : 80% - Châssis pour Broyeur et moteur avec coulisses pour tendre les courroies <p><u>Composition Kit de maintenance</u> <i>Courroies (2), Caisse à outils (1), Rouleau Emery (1), Tamis (1)</i></p> | |
| <p>Machine de fabrication des nourritures concentrées des porcs et de lapin avec Moteur d'entrainement avec ses accessoires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Moteur diesel 22 CV, avec démarreur électrique et/ou manivelle, radiateur et une batterie ayant une puissance suffisante en fonction du moteur, - Capacité de production minimum 300 – 500kg/h - Châssis pour Broyeur et moteur avec coulisses pour tendre les courroies <p><u>Composition Kit de maintenance</u> <i>Courroies (2), Caisse à outils (1), Rouleau Emery (1)</i></p> | |
| <p>Machine presse à huile palmiste avec Moteur d'entrainement avec ses accessoires</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Moteur diesel 22 CV, avec démarreur électrique et/ou manivelle, radiateur et une batterie ayant une puissance suffisante en fonction du moteur, - Capacité de production minimum 150 kg/h - Châssis pour Broyeur et moteur avec coulisses pour tendre les courroies <p><u>Composition Kit de maintenance</u> <i>Courroies (2), Caisse à outils (1), Rouleau Emery (1)</i></p> | |

| | | |
|---|--|---|
| | | |
| Broyeur noix de palme (Concasseur de noix de palme) avec Moteur d'entraînement avec ses accessoires | <ul style="list-style-type: none"> - Moteur diesel 22 CV, avec démarreur électrique et/ou manivelle, radiateur et une batterie ayant une puissance suffisante en fonction du moteur, - Châssis pour Broyeur et moteur avec coulisses pour tendre les courroies - Taux de décorticage 98% - Capacité de production minimum 150 – 200 kg/h <p><u>Composition Kit de maintenance</u> <i>Courroies (2), Caisse à outils (1), Rouleau Emery (1)</i></p> |  |
| Origine des fournitures | Non spécifié | |
| Autres Accessoires | <ul style="list-style-type: none"> - Les fournitures doivent provenir d'un pays éligible, tel que défini dans le cahier des charges, et le fournisseur doit s'assurer qu'il existe des pièces de rechange sur le marché local en RDC. <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un tuyau échappement permettant d'évacuer les gaz/fumée à l'extérieur du bâtiment - Installation d'un tuyau d'évacuation des balles - Fixation de la (des) machine (s) à socle ou fixation au sol) selon les caractéristiques de chaque site - Les installations des machines devront garantir un système de sécurité aux usagers des unités des transformations fournies - Un kit d'hygiène attribué par le fournisseur au personnel travaillant avec les machines : masque, blouse ou combinaison/cache-poussière, gants, etc. pour 2 personnes par unité de transformation. | |

Note : Prière fournir les spécifications techniques en français et conforme aux éléments ci-dessus.

3.1 De la garantie après-vente et formations des utilisateurs

- La garantie après-vente proposée par le soumissionnaire couvre toutes les pannes erreurs de la fabrication. Au cours de cette période, sur demande de WHH, le fournisseur enverra ses techniciens à la zone pour une évaluation si nécessaire une réparation. Si les matériels présentent un dysfonctionnement technique, le fournisseur est tenu de les réparer et/ou les remplacer à ses propres frais.
- Le fournisseur garantie une formation aux utilisateurs des machines jusqu'à ce que ces derniers soient capable de bien utiliser et dépanner les machines mises à leurs dispositions.

3.2 Proposition Financière

La proposition financière doit être faite pour la livraison de ces machines des transformations à Mambasa sur les différents sites d'installations. Les montants sur la proposition financière devront être globale hors taxes.

3.3 Bordereau de Prix

| Designation | Quantité | Lieu de livraison | Prix unitaire HT en USD | Prix Total HT en USD | Délai de livraison en jour |
|--|----------|---|-------------------------|----------------------|----------------------------|
| Décortiqueuse a riz (SB 30) + moteur d'entrainement Diesel 22CV avec ses accessoires + Un kit de maintenance | 4 | Territoire de Mambasa axe Mambasa – Nduye province de l'Ituri | | | |
| Broyeur de maïs et manioc + moteur d'entrainement Diesel 22CV avec ses accessoires | 4 | Territoire de Mambasa axe Mambasa – Nduye province de l'Ituri | | | |
| Egraineuse Maïs + Moteur d'entrainement Diesel 18 CV avec ses accessoires | 4 | Territoire de Mambasa axe Mambasa – Nduye province de l'Ituri | | | |
| Presse à huile palme + filtre à huile et Moteur d'entrainement Diesel 22CV avec ses accessoires | 2 | Territoire de Mambasa axe Mambasa – Nduye province de l'Ituri | | | |
| Machine de fabrication des nourritures concentrées des porcs et de lapin avec Moteur d'entrainement Diesel 22CV et ses accessoires | 4 | Territoire de Mambasa axe Mambasa – Nduye province de l'Ituri | | | |
| Machine presse à huile palmiste avec Moteur d'entrainement Diesel 22CV et ses accessoires | 2 | Territoire de Mambasa axe Mambasa – Nduye province de l'Ituri | | | |
| Broyeur noix de palme (Concasseur de noix de palme) | 2 | Territoire de Mambasa axe Mambasa – | | | |

| | | | | | |
|--|--|---------------------------------|--|--|--|
| avec Moteur d'entraînement Diesel 22CV et ses accessoires | | Nduye province de l'Ituri | | | |
| Montant total HT en USD : | | | | | |

Noms :

Titre :

Signature de la personne habilitée :

Page 21/36



WELT
HUNGER
HILFE
WHH
DR G...
...

(Annexe A)

Formulaire de la Garantie de Soumission

Bénéficiaire : *[Insérer le nom et l'adresse de l'Acheteur]*
 Date : *[Insérer la date d'émission]*
 GARANTIE DE SOUMISSION No. : *[Insérer le n° de référence de la garantie]*
 Garant : *[Insérer le nom et l'adresse du lieu d'émission sauf si déjà indiqué dans l'en-tête]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom et l'adresse du Soumissionnaire, qui, dans le cas d'un GE, sera le nom et l'adresse du GE]* (ci-après dénommé « le Demandeur ») a soumis ou soumettra au Bénéficiaire son Offre (ci-après dénommée « l'Offre ») pour l'exécution de *[insérer le projet, objet du marché/description sommaire des travaux]* dans le cadre de l'Appel d'Offres national *[insérer le numéro AOM]*.

Nous prenons, en tant que Garant, l'engagement irrévocable et indépendant de payer au Bénéficiaire, en renonçant à toutes les objections et défenses, toute somme dans la limite du Montant de la Garantie qui s'élève à *[insérer le montant de la garantie en toutes lettres et en chiffres ainsi que la devise]* à la réception de la première demande présentée par le Bénéficiaire, appuyée par la déclaration du Bénéficiaire. Votre demande en paiement doit comprendre, que ce soit dans la demande elle-même ou dans un document séparé signé accompagnant ou identifiant la demande, la déclaration que le Demandeur :

- A retiré son Offre pendant la période de validité de l'Offre qu'il a spécifiée dans le Formulaire de Soumission de l'Offre (« période de validité de l'Offre ») ; ou bien
- S'étant vu notifier l'acceptation de son Offre par le Bénéficiaire pendant la période de validité de l'Offre (i) Ne signe pas le Marché ; ou (ii) Ne fournit pas la garantie de bonne exécution, ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux Soumissionnaires (« IS ») des Documents d'Appel d'Offres du Bénéficiaire.

Cette garantie expire au plus tard *[insérer la date d'expiration]*¹

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date, par lettre ou communication cryptée.

Il est entendu que vous nous retournerez cette garantie à l'expiration ou après le paiement du montant total à réclamer ci-après.

[Comme option préférée² concernant les règles régissant la garantie, insérer : La présente garantie est régie par les Règles uniformes de la CCI relatives aux Garanties sur Demande (RUGD) 2010, Publication CCI no : 758.]

 Lieu, date

 Signature(s) autorisée(s) du Garant

(Annexe B)

¹ Conformément à la Clause 19.3 des IS, la garantie doit être valable pendant au moins 42 jours au-delà de la validité de l'offre.

² Dans le cas où la banque émettrice n'ajoutera pas l'option préférée, il faut plutôt ajouter ce qui suit : Cette garantie est régie par les lois du *[insérer le pays de juridiction]*. Note : le pays de juridiction est le pays où se trouve physiquement la succursale de la banque émettrice de la garantie.

Déclaration d'Engagement

Intitulé de la candidature/l'offre/le contrat :

 (« Contrat »)³

À:

(« Maître d'Ouvrage »)

1. Nous reconnaissons et acceptons que la KfW ne finance les projets du Maître d'Ouvrage ⁴ qu'à ses propres conditions, qui sont déterminées par la Convention de Financement conclue avec le Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien juridique entre la KfW et notre entreprise, notre joint-venture ou nos sous-traitants aux termes du Contrat. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat.
2. Nous attestons par la présente que nous ne sommes pas, qu'aucun des membres de notre direction ou de nos représentants légaux, ou qu'aucun des membres de notre joint-venture, y compris nos sous-traitants aux termes du Contrat, dans l'une des situations suivantes :
 - 2.1) être en faillite, en liquidation ou cessation d'activités, en règlement judiciaire, sous séquestre, en restructuration ou dans toute situation analogue ;
 - 2.2) être condamnés par un jugement définitif ou une décision administrative définitive ou faisant l'objet de sanctions financières de la part des Nations unies, de l'Union européenne ou de l'Allemagne pour participation à une organisation criminelle, blanchiment d'argent, infractions liées au terrorisme, travail des enfants ou traite des êtres humains ; ce critère d'exclusion est également applicable aux personnes morales, dont la majorité des actions sont détenues ou effectivement contrôlées par des personnes physiques ou morales qui sont elles-mêmes soumises à ces condamnations ou sanctions ;
 - 2.3) avoir été condamnés par une décision judiciaire définitive ou une décision administrative définitive d'un tribunal, de l'Union européenne, des autorités nationales du pays partenaire ou de l'Allemagne pour pratique punissable dans le cadre d'un appel d'offres ou de l'exécution d'un contrat ou pour une irrégularité quelconque affectant les intérêts financiers de l'Union européenne *(dans l'hypothèse d'une telle condamnation, le candidat ou soumissionnaire joindra à la présente Déclaration d'engagement les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du présent Contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises)* ;
 - 2.4) avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat, sous réserve que cette

³ Les termes en majuscules utilisés dans la présente Déclaration d'engagement et n'y étant pas définis autrement ont le sens qui leur est donné dans les « Directives pour la Passation des Marchés de Prestations de Conseils, Travaux de Génie-Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération Financière avec des Pays Partenaires » de la KfW.

⁴ Le Maître d'Ouvrage désigne l'acheteur, l'employeur, le client, selon le cas, pour l'acquisition de prestations de conseils, de travaux de Génie Civil, d'installations, de fournitures ou de services divers.

sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;

2.5) ne pas avoir rempli les obligations fiscales applicables concernant le paiement des impôts dans le pays où nous sommes établis ou dans le pays du Maître d'Ouvrage ;

2.6) faire l'objet d'une décision d'exclusion de la Banque mondiale ou de toute autre banque multilatérale de développement et figurer dans la liste du site Web <http://www.worldbank.org/debarr>, ou respectivement sur la liste pertinente de toute autre banque multilatérale de développement (*dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à la présente Déclaration d'engagement les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du présent Contrat et que des mesures appropriées de mise en conformité ont été prises*) ; ou

2.7) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés comme condition préalable à la participation à la présente procédure d'appel d'offres.

3. Nous attestons par les présentes que ni nous, ni aucun des membres de notre joint-venture ou de nos sous-traitants aux termes du Contrat, ne sommes dans l'une ou l'autre des situations de conflit d'intérêts suivantes :

3.1) être une filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, ou un actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage, sauf si le conflit d'intérêts qui en résulte a été porté à l'attention de la KfW et résolu à sa satisfaction ;

3.2) avoir une relation d'affaires ou de famille avec du personnel du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus d'appel d'offres ou dans la supervision du Contrat en résultant, à moins que le conflit d'intérêts qui en résulte n'ait été porté à l'attention de la KfW et résolu à sa satisfaction ;

3.3) être contrôlés par, ou contrôler un autre candidat ou soumissionnaire, ou être sous contrôle commun avec un autre candidat ou soumissionnaire, ou recevoir ou accorder des subventions directement ou indirectement à un autre candidat ou soumissionnaire, avoir le même représentant légal qu'un autre candidat ou soumissionnaire, maintenir des contacts directs ou indirects avec un autre candidat ou soumissionnaire, qui nous permettent de disposer ou de donner accès aux informations contenues dans les candidatures ou offres respectives, influencer celles-ci ou influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4) être engagés dans une activité de prestations de conseils, qui, par sa nature, peut être en conflit avec les missions que nous effectuerions pour le Maître d'Ouvrage ;

3.5) dans le cas de la passation de marchés de travaux de Génie Civil, d'installations ou de fournitures :

i. Avoir préparé ou avoir été associé à une personne qui a préparé les spécifications, dessins, calculs et autres documents devant être utilisés dans le processus d'appel d'offres du présent Contrat ;

ii. Avoir été recrutés (ou se faire proposer d'être recrutés) nous-mêmes ou l'une de nos filiales, pour effectuer la supervision ou l'inspection des travaux pour le présent Contrat ;

4. Si nous sommes une entité publique et que nous participons à un appel d'offres,

nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous exerçons nos activités conformément aux lois et règlements commerciaux.

5. Nous nous engageons à porter à l'attention de Maître d'Ouvrage, qui en informera la KfW, tout changement de situation concernant les points 2 à 4 ci-dessus.
6. Dans le cadre du processus d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat correspondant :
 - 6.1) ni nous, ni aucun des membres de notre joint-venture, ni aucun de nos sous-traitants aux termes du Contrat, n'avons engagé ou n'engagerons de pratique condamnable pendant le processus d'appel d'offres et dans le cas où un contrat est attribué, nous n'engagerons aucune pratique condamnable pendant l'exécution du Contrat ;
 - 6.2) ni nous, ni aucun des membres de notre joint-venture, ni aucun de nos sous-traitants aux termes du Contrat, ne ferons l'acquisition ou ne fournirons de matériel, ni n'opérerons dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de l'Allemagne ; et
 - 6.3) nous nous engageons à nous conformer et à nous assurer que nos sous-traitants et nos principaux fournisseurs aux termes du Contrat, respectent les normes internationales en matière d'environnement et de travail, conformément aux lois et règlements applicables dans le pays de mise en œuvre du Contrat et aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)⁵ et aux traités internationaux sur l'environnement. Nous mettrons de plus en œuvre des mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont spécifiées dans les plans de gestion environnementale et sociale pertinents ou d'autres documents similaires fournis par le Maître d'Ouvrage et, dans tous les cas, mettrons en œuvre des mesures visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels et la violence fondée sur le genre.
7. Dans le cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous les membres de nos partenaires de joint-venture et sous-traitants aux termes du Contrat, (i) fournirons, sur demande, des informations relatives au processus d'appel d'offres et à l'exécution du Contrat et (ii) autoriserons le Maître d'Ouvrage et la KfW, ou un auditeur désigné par l'un d'eux, et dans le cas de financement par l'Union européenne également les institutions européennes compétentes en vertu du droit communautaire, à examiner les comptes, dossiers et documents concernés, à permettre des contrôles sur place et à assurer l'accès aux sites et aux projets concernés.
8. En cas d'attribution d'un Contrat, nous, ainsi que tous nos partenaires de joint-venture et sous-traitants aux termes du Contrat, nous nous engageons à conserver les dossiers et documents susmentionnés conformément au droit applicable, mais en tout état de cause pendant au moins six ans à compter de la date d'exécution du Contrat ou de sa résiliation. Nos opérations financières et nos états financiers sont soumis à des procédures de contrôle conformément à la loi applicable. Nous acceptons de plus que nos données (y compris les données personnelles) générées

⁵ Dans le cas où les conventions de l'OIT n'ont pas été pleinement ratifiées ou mises en œuvre dans le pays du Maître d'Ouvrage, le candidat, le soumissionnaire ou le contractant proposera et appliquera, à la satisfaction de l'employeur et de la KfW, les mesures appropriées dans l'esprit desdites conventions de l'OIT concernant a) les revendications des travailleurs concernant les conditions et modalités de l'emploi, b) le travail des enfants, c) le travail forcé, d) les syndicats et e) la non-discrimination.

dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre du processus d'appel d'offres et de l'exécution du Contrat soient stockées et traitées conformément à la loi applicable par le Maître d'Ouvrage et la KfW.

Nom : _____ En tant que :

Dûment habilité à signer pour et au nom de⁶ _____

Signature : _____ En date du :

⁶ Dans le cas d'une JV, mettre le nom de la JV. Consulting Services. La personne qui signera la candidature, l'offre ou la proposition au nom du candidat/soumissionnaire doit joindre une procuration du candidat/soumissionnaire.

(Annexe C)

Déclaration de conformité fiscale : attestation obligatoire pour les personnes morales

Nom de l'entreprise

Par ma signature, je certifie que :

1. je suis en droit de faire cette déclaration au nom de l'entreprise susmentionnée ;
2. l'entreprise s'acquitte en bonne et due forme de tous les impôts, conformément à la législation fiscale du pays dans lequel elle est établie ;
3. l'entreprise n'est pas ou n'a pas été impliquée dans des procédures judiciaires concernant son imposition, ni actuellement, ni par le passé ;
4. l'entreprise s'acquittera en bonne et due forme des impôts qui pourraient être dus dans le cadre de la fourniture des prestations de services convenues par contrat;
5. toutes les informations fournies et déclarations faites au préalable sont complètes, exactes quant à leur contenu et valables à l'heure actuelle.

.....

(Lieu)

.....

(Date)

.....

(Nom du Contractant)

.....

(Signature(s))

(Annexe D)

Formulaire Antécédents en matière de non-exécution des marchés, contentieux en cours et historique des contentieux

[Le formulaire ci-dessous doit être rempli par le Candidat et par chaque partenaire dans le cas d'un GE]

Nom légal du Candidat : [insérer le nom complet]

Date : [insérer jour, mois, année]

Nom légal de la Partie au GE : [insérer le nom complet]

No. AOI et titre : [numéro et titre de l'AOI]

Page [numéro de la page] sur [nombre total de pages] pages

| Marchés non exécutés selon les dispositions de la Section III. Qualification et Evaluation | | | |
|---|--------------------------------------|--|---|
| <p>Ø Il n'y a pas eu de non-exécution de marché depuis le 1^{er} janvier [insérer l'année présente moins 5 ans] stipulée à la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.1.</p> <p>Ø Contrat(s) non exécuté(s) depuis le 1^{er} janvier [insérer l'année présente moins 5 ans] stipulée à la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.1 :</p> | | | |
| Année | Fraction non exécutée du marché | Identification du marché | Montant total du marché (valeur actuelle en équivalent \$) |
| [insérer l'année] | [indiquer le montant et pourcentage] | Identification du marché : [indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d'identification] Nom du Maître d'Ouvrage : [nom complet] Adresse du Maître d'Ouvrage : [rue, numéro, ville, pays] Raisons de non-exécution : [indiquer la (les) raison(s) principale(s)] | [Indiquer le montant] |
| Litiges en cours, en vertu de la Section III, Qualification et Evaluation | | | |
| <input type="checkbox"/> Pas de litige en cours en vertu de la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.3. <input type="checkbox"/> Litige(s) en cours en vertu de la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 2.3 : | | | |
| Année du litige | Montant de la réclamation (monnaie) | Identification du marché | Montant total du marché (valeur actuelle, équivalent en \$) |

| | | | |
|----------------------------------|---|--|-------------------------------------|
| <p><i>[insérer l'année]</i></p> | <p><i>[indiquer le pourcentage]</i></p> | <p>Identification du marché : <i>[insérer nom complet et numéro du marché et autres formes d'identification]</i> Nom du Maître d'Ouvrage : <i>[nom complet]</i> Adresse du Maître d'Ouvrage : <i>[rue, numéro, ville, pays]</i> Objet du litige : <i>[indiquer les principaux points en litige]</i> Partie au marché qui a initié le litige <i>[préciser « le maître d'ouvrage » ou « l'entrepreneur »]</i> Etat présent du litige : <i>[préciser « en cours », ou « réglé », préciser conciliation, tribunal d'arbitrage ou tribunal judiciaire]</i></p> | <p><i>[indiquer le montant]</i></p> |
| | | <p>Identification du marché : Nom du Maître d'Ouvrage : Adresse du Maître d'Ouvrage : Objet du litige :</p> | |

(Annexe E)

Formulaire Situation et performances financières

*[Le Candidat et chaque Partie d'un GE doivent compléter le formulaire ci-dessous]*Nom du Candidat : *[insérer le nom complet]*Date : *[insérer jour, mois, année]*Nom de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*No. AOI et titre : *[numéro et titre de l'AOI]*Page *[numéro de la page]* sur *[nombre total de pages]* pages

1. Données financières

| Données financières en <i>[préciser la monnaie]</i> | Antécédents pour les <i>[indiquer le nombre]</i> dernières années <i>[écrire le nombre en toutes lettres]</i> (montant en <i>[préciser la monnaie, le taux de change et le montant équivalent USD]</i>) | | | | |
|---|--|---------|---------|---------|---------|
| | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année n |
| Situation financière (Information du bilan) | | | | | |
| Total actif (TA) | | | | | |
| Total passif (TP) | | | | | |
| Total des Fonds Propres / Valeur nette (VN) | | | | | |
| Actifs Circulants (AC) | | | | | |
| Dettes à Court Terme (DCT) | | | | | |
| Fonds de Roulement (FR) | | | | | |
| Information des comptes de résultats | | | | | |
| Recettes totales (RT) | | | | | |
| Bénéfices avant impôts (BAI) | | | | | |
| Information sur la capacité de financement | | | | | |
| Capacité de financement générée par les activités opérationnelles | | | | | |

2. Documents financiers

Le Candidat et ses Parties doivent présenter des copies des états financiers et /ou des bilans des *[nombre]* années conformément à la Section III, Qualification et Evaluation, Sous-Facteur 3.1. Les états financiers doivent :

- a) refléter la situation financière du Candidat ou de chaque Partie au GE et non pas celle de la maison mère ou de filiales.
- b) avoir été vérifiés par un expert-comptable agréé.
- c) être complets et inclure toutes les notes à l'état financier
- d) correspondre aux périodes comptables déjà terminées et vérifiées (les états financiers de périodes partielles ne seront ni demandés ni acceptés).

On trouvera ci-après les copies des états financiers⁷ (bilans, y compris toutes les notes y afférents, et comptes de résultats) pour les [nombre] années spécifiées ci-dessus et qui satisfont aux conditions.

⁷ Si les états financiers les plus récents datent de plus de 12 mois avant la date de candidature, il sera joint une raison valable

(Annexe F)

Formulaire Pièces de rechange

[A remplir par le Soumissionnaire et par chaque membre du GE du Soumissionnaire].

Nom légal du Soumissionnaire : [insérer]

Date : [insérer]

Nom de la Partie au GE : [insérer]

No. AOI : [insérer]

Page [numéro de la page] de [nombre total de pages] pages

Nous confirmons que, si nous obtenons le Marché, nous / notre agent local / le représentant officiel désigné par le fabricant [Chosir, s'il y a lieu] mettrons à disposition des pièces de rechange dans un bref délai.

Nous confirmons en outre que, si nous obtenons le Marché, nous (i) disposerons de stocks suffisants pour assurer l'approvisionnement ex-stock de fournitures et de pièces de rechange, et les autres pièces de rechange et composants seront fournis aussi rapidement que possible, mais en tout état de cause dans les [insérer le nombre de jours - les mêmes que ceux utilisés dans le CAP joint à la fin du présent document d'appel d'offres] jours de passation de commande ; (ii) pour une période de [insérer le nombre d'années - les mêmes que ceux utilisés dans le document d'appel d'offres] années à compter de la date de livraison et de la mise en service dans le cadre de l'obligation de fournir des pièces de rechange et, en cas de cessation de la production des pièces de rechange, nous enverrons en temps utile une notification préalable de la cessation en suspens à l'Acheteur, pour lui permettre de se procurer les biens nécessaires.

Titre de la personne qui signe la soumission [insérer le titre complet de la personne qui signe la soumission].

Signature de la personne dont le nom figure ci-dessus [Signature de la personne dont le nom figure ci-dessus].

Date de signature [insérer la date de signature] jour de [insérer le mois] [insérer l'année].

(Annexe G)

Formulaire d'Expérience

[A remplir par le Soumissionnaire et par chaque membre du GE du Soumissionnaire].

Nom légal du Soumissionnaire : [insérer le nom]

Date : [insérer]

Nom de la Partie au GE : [insérer]

No. AOI : [insérer]

Page [numéro de la page] de [nombre total de pages] pages

| | | |
|--|----------------|--|
| Numéro de marché similaire : [insérer le nombre spécifique] de [nombre total de contrats] requis | Renseignements | |
| Identification du marché | | |
| Date d'attribution | | |
| Date d'achèvement | | |
| Rôle dans le marché | | |
| Montant total du marché | | équivalent en USD : [insérer] |
| Dans le cas d'une partie à un GE, préciser la participation au montant total du marché | [Insérer]% | équivalent en USD: Le taux de change OANDA sera appliqué |
| Nom de l'Acheteur : | | |
| Adresse : | | |
| Numéro de téléphone/télécopie : | | |
| Adresse électronique : | | |
| Description de la similitude conformément aux sous-critères 4.1 et 4.2 de la Section III : | | |
| Montant | | |
| Taille physique | | |
| Complexité | | |
| Méthodes/Technologie | | |
| Autres caractéristiques | | |

Titre de la personne qui signe la soumission [insérer le titre complet de la personne qui signe la soumission].

Signature de la personne dont le nom figure ci-dessus [Signature de la personne dont le nom figure ci-dessus].

Date de signature
[insérer la date de signature]
jour de [insérer le mois]
[insérer l'année].

(Annexe H)

Pre-Qualification du fournisseur

Page 1/3

N°/Réf.

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom de l'entreprise | |
| Forme juridique/# NIF | |
| Nombre d'employés | |
| Nationalité | |
| Adresse postale | |
| Adresse de l'entreprise | |
| Numéro de téléphone | |
| Adresse e-mail | |
| Site Internet | |
| Nom du directeur/trice | |
| Contact pour l'unité de vente | |
| Contact pour la livraison | |
| | |
| Remarques | |

Note : la déclaration suivante signée par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.

Qualification du fournisseur

Page 2/3

Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le pacte mondial des Nations unies est une initiative de politiques stratégiques pour les entreprises qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, droit du travail, environnement et de la lutte contre la corruption. Par cela, une entreprise, auteur premier de la mondialisation, peut aider à garantir que les marchés, le commerce, les technologies et la finance progressent d'une manière qui soit bénéfique aux économies et aux sociétés partout dans le monde.

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises sont invitées à soutenir le droit d'association et à reconnaître de manière efficace le droit à la négociation collective ;



- Principe 4 : l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : l'abolition tangible du travail des enfants ; et
- Principe 6 : l'élimination de toute discrimination relative à l'embauche et au travail.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : entreprendre des initiatives pour favoriser une responsabilité environnementale plus importante ; et
- Principe 9 : encourager le développement et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la fraude.

Le Pacte mondial est à la fois international et local, privé et public ; volontaire mais responsable. Plus d'informations sur ce site Internet en plusieurs langues :

<https://www.unglobalcompact.org>

WHH renonce à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolèrera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, dont S/RES/1269 (1999), S/RES/1368 (2001) et S/RES/1373 (2001) et de l'Union européenne, WHH est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et en particulier contre le financement du terrorisme. Il est de la politique de WHH de veiller à ce que ses fonds et ceux de ses donateurs ne soient jamais utilisés, directement ou indirectement, pour soutenir des personnes ou des entités liées au terrorisme. Par conséquent, Welthungerhilfe contrôlera régulièrement les listes de sanctions pour vérifier que ses fournisseurs et prestataires de services n'y figurent pas. En soumettant leur offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent cette déclaration.

Qualification du fournisseur

Page 3/3

Nous, _____ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation similaire en vertu de procédures conformes aux dispositions nationales légales,
- b) ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- c) nous nous conformons à nos obligations de paiement des cotisations sociales, impôts ou autres prélèvements, conformément aux dispositions légales dans l'État dans lequel se situe notre siège, dans l'État du destinataire, ou dans l'État où le contrat est réalisé,
- d) nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte

enfreignant les intérêts financiers des communautés européennes, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.

- e) aucunes violations graves d'un contrat en raison de la non-exécution de nos obligations contractuelles n'ont été constatées dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par le budget de la communauté européenne, d'USAID ou de tout autre bailleur de fonds public.
- f) nous mettons à votre disposition toutes les informations nécessaires à la participation à un appel d'offres,
- g) relativement à des contrats financés par des fonds de la Communauté européenne, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison de violations flagrantes de nos obligations contractuelles,
- h) nous n'avons pas été exclus en tant que partenaire de contrat par la Communauté européenne en raison de problèmes éthiques,
- i) nous garantissons l'accès à la Commission européenne, au Bureau européen de lutte contre la corruption et aux contrôleurs de la Communauté européenne, aux contrôleurs d'autres agences de financement et aux contrôleurs de Welthungerhilfe à tous nos documents commerciaux et comptables à des fins de contrôle et d'audit,
- j) nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants.
- k) Nous garantissons le respect de la législation applicable et des normes communes en matière de salaire, de législation sociale, de sécurité et de santé professionnelles, ainsi que les recommandations de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies
<https://www.unglobalcompact.org>

Date, nom de la société, signature, nom en capitales d'imprimerie, cachet de la société